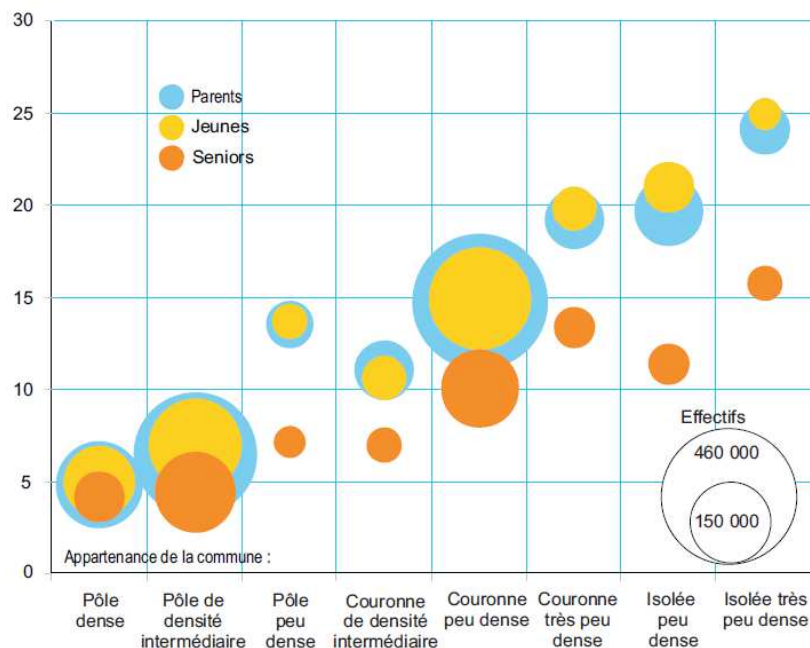


Communiqué de presse de la direction régionale de l'Insee Bourgogne-Franche-Comté

La Bourgogne-Franche-Comté, des services qui restent accessibles dans une région peu dense.

Temps d'accès au services de la vie courante en minutes



En Bourgogne-Franche-Comté, la densité de population est deux fois moindre qu'en moyenne métropolitaine. La région concilie cependant habitat peu dense et accès relativement rapide aux services de la vie courante. Ces derniers sont en effet accessibles en moins de quatre minutes, par la route, pour la moitié des habitants.

Une typologie classe les communes selon leur degré d'urbanisation et le caractère plus ou moins disséminé ou concentré de leur population. Quatre degrés de densité sont ainsi définis : commune dense, intermédiaire, peu dense et très peu dense.

Sources : Insee - BPE 2013 - Distancier Métrix -RP 2012

En Bourgogne-Franche-Comté, seules dix communes sont qualifiées de denses : Dijon, Besançon, Belfort et une partie de leur banlieue. Bien équipées, elles offrent un accès rapide à l'ensemble des services, trois minutes par la route par exemple pour les équipements de base, mais ne regroupe que 13 % de la population régionale.

L'essentiel de l'armature urbaine est composée de villes de densité intermédiaire qui rassemblent plus du quart des habitants. Ces villes jouent un rôle important de centre de services pour les espaces peu denses situés à proximité.

Toutefois, dans les villes de densité intermédiaire, les services qui concernent plus particulièrement d'une part les jeunes adultes, d'autre part les familles avec enfants sont moins faciles d'accès que dans les villes denses.

Dans les couronnes des villes, où résident plus d'un million d'habitants, soit 40 % de la population, les communes sont, dans leur grande majorité, de faible densité. C'est ainsi qu'il est possible de résider à la campagne tout en ayant un accès facile à la ville. Dans ces espaces périurbains, la population âgée de 25 à 65 ans est sur-représentée. Le plus souvent actives et donc mobiles, ces personnes accèdent au cours de leurs déplacements quotidiens aux services implantés entre leur domicile et leur lieu de travail.

Hors de l'influence des villes, 10 % de la population réside dans une commune peu dense ou très peu dense, une part deux fois plus élevée qu'au niveau national. Ces communes se situent pour partie aux marges de la région, mais elles sont surtout très présentes à l'ouest du Morvan, dans le Châtillonnais et la Puisaye ainsi que dans le nord-ouest de la Haute-Saône.

Dans les communes isolées peu denses, les temps d'accès aux services de la vie courante restent raisonnables : moins de six minutes pour la moitié de la population, et moins de douze minutes pour les équipements destinés aux seniors. En revanche, les communes isolées très peu denses sont les plus éloignées de tous les types d'équipement.

Communes peu denses isolées des services moins accessibles pour les jeunes et les familles.

Mention :

Insee Bourgogne-Franche-Comté - Analyse n°1

« La Bourgogne-Franche-Comté, des services qui restent accessibles dans une région peu dense »

est consultable en ligne : www.insee.fr/bfc rubrique publications

Contact :



Agnès Boudaquin
attachée de presse

Insee Bourgogne-Franche-Comté

Tél : 03.81.41.61.78 Mél : dr25-communication-externe@insee.fr